



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



DEUXIEME REUNION DES ETATS SIGNATAIRES DU MEMORANDUM D'ACCORD CONCERNANT LA CONSERVATION DES TORTUES MARINES DE LA COTE ATLANTIQUE DE L'AFRIQUE

Dakar, Sénégal, 5-7 mars 2008

PNUE/CMS/MT-AFR2/Rapport
Annexe 10

ALLOCUTION DE CLOTURE CONSEILLER TECHNIQUE N°1 DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE, DES BASSINS DE RETENTION ET LACS ARTIFICIELS A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA 2ème REUNION DES ETATS SIGNATAIRES

Monsieur le représentant du PNUE section
Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CMS,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Corps Diplomatiques,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du SINEPAD,
Mesdames, Messieurs les Directeurs et chefs de services nationaux
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Chers Participants

C'est un grand plaisir pour moi, d'être parmi vous pour procéder au nom du Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature des Bassins de Rétention et des lacs Artificiels à la clôture officielle de la deuxième réunion des Etats signataires du Mémorandum d'Accord concernant les mesures de conservation des tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique.

Je voudrais d'abord saisir cette opportunité, pour renouveler les remerciements du Gouvernement, à l'endroit du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, du Secrétariat de la Convention pour les mesures de Conservation des Espèces Migratrice appartenant à la faune sauvage (CMS) d'avoir bien voulu choisi notre pays pour d'abriter cette importante Unité je veux nommer l'URTOMA, nous donnant ainsi le privilège d'abriter cette importante réunion.

Mesdames et Messieurs, ma présence parmi vous, témoigne de l'intérêt et de l'importance que le Président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, et son ministre d'Etat, ministre de l'Environnement accorde à vos travaux, placés sous l'égide du Nouveau partenariat pour l'Afrique, le NEPAD. Comme vous le savez le président de la république du Sénégal, coordonnateur du Volet Environnement du NEPAD accorde une importance sans commune mesure à la protection de l'Environnement en général, marin et côtier en particulier. Ces zones sont d'une grande importance pour l'économie de nos pays et pour la survie de ses populations. De leur préservation et exploitation durable repose la survie de tout un peuple lié par les coutumes et croyances. En effet, notre pays ne peut rester indifférent à cette préoccupation, tant nos zones humides constituent d'importants pôles d'attraction touristique et figurent parmi les principales sources d'entrée de devises pour notre économie nationale dont le tourisme constitue un des secteurs prioritaires.

Mesdames, Messieurs,

La survie des tortues marines et de tous les mammifères marins en général dauphin, requins, baleines, lamantins pour ne citer que ceux là est un défi du millénaire qui nous interpelle tous. En effet devant la

rareté des ressources de la pêche et de la diminution des tonnages de poissons débarqués nous assistons à certains endroits à une pêche ciblée de ces espèces. Ainsi voudrais je interpellé, le PNUE, le secrétariat de la CMS et tous les partenaires d'appuyer l'URTOMA pour en faire un cadre juridique et technique approprié pour la coordination des efforts de conservation et d'exploitation des tortues le long de la façade atlantique.

Mesdames, Messieurs les Participants,

Permettez-moi de vous féliciter, chers participants d'avoir en si peu de temps procéder à une analyse sans complaisance de cette problématique de conservation des tortues. Vous êtes parvenus à des résultats qui, j'en suis sûr constituent une contribution significative à l'amélioration de l'état de conservation des tortues marines et de leurs habitats. En effet l'atteinte des objectifs que vous avez fixés à travers ce mémorandum et sa mise en œuvre ne sera possible qu'avec une implication totale de chacun de vous, ici présent.

A cet égard, je me réjouis de constater que des recommandations précises ont été formulées et des décisions importantes prises en ce qui concerne :

- L'adoption de l'amendement au texte du mémorandum d'accord afin de permettre sa signature par les autres Etats non africains, l'aire de répartition des tortues marines, les institutions et organismes impliqués dans la conservation des tortues est un pas très important pour une mise en œuvre efficiente du mémorandum. La signature de ce texte est maintenant du ressort de la CMS qui j'en suis sûre ne ménagera aucun effort pour faire le lobbying nécessaire auprès de ces pays et institutions pour la signature du mémorandum.
- La mise en place du comité scientifique et technique du Mémorandum d'Abidjan devrait permettre à l'URTOMA d'être fortement éclairée pour la prise de décisions importantes visant l'amélioration de la conservation des tortues marines et de leurs habitats.
- La revue du format de rapport national et l'harmonisation du plan de conservation devrait permettre une meilleure capitalisation et partage de l'information entre les pays mais aussi avec les autres entités de conservation des tortues marines.
- L'alimentation et le fonctionnement correct de la future base régionale de données devrait permettre à l'avenir de disposer en un endroit toutes les importantes informations collectées et disponibles sur les tortues de la côte atlantique de l'Afrique.

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CMS comme vous le savez, l'URTOMA est caractérisée par l'étendue de son aire de répartition et l'existence de cultures et de langues différentes à cet effet, elle a besoin de réseaux fonctionnels et dynamiques pour lui servir de relais. Tout en remerciant les efforts du RAPAC, du PRCM pour la création de ces réseaux, je voudrais laisser un appel à tout un chacun pour permettre à ces réseaux d'avoir les moyens qui leur permettront de jouer le rôle attendu d'eux.

Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint, Mesdames, Messieurs les délégués,

Faut-il le rappeler, la mise en œuvre de l'accord constitue un défi majeur pour nos pays respectifs. En effet, elle nécessite beaucoup de moyens et requiert des choix décisifs pour des mesures de protection des habitats et des espèces dont la plupart font l'objet de lourdes menaces. A ce propos, il me plaît de souligner que les importants efforts consentis par l'ensemble des pays signataires de cet accord avec en perspective amélioration sensible du niveau de mise en œuvre du plan de conservation du MdA. Ces efforts méritent reconnaissance et appui afin d'aider les pays à la mise en place de plans d'actions nationaux qui permettront j'en suis sûr de canaliser, de capitaliser et de mettre en synergie les efforts des uns et autres.

A ce stade de mon propos, vous me permettrez de dire merci à tous nos partenaires qui nous appuient dans tous les pays de la côte atlantique de l'Afrique. Merci à nos partenaires ici présent : le programme des Nations Unies pour l'Environnement, Le PRCM, le WWF, le Réseau Natura 2000, Conservation

International, le NOAA des Etats-Unis d'Amérique, la FAO, l'UICN, l'UNESCO, le Royaume de la Grande Bretagne, l'Espagne, la France, et les Iles Canaries.

Je profite de l'opportunité qui m'est offerte pour renouveler mes remerciements à vous tous qui, en dépit des contraintes liées à vos charges, avez accepté de prélever de votre temps les moments précis que vous consacrez à la présente réunion.

Tout en vous souhaitant un bon retour parmi les siens, je déclare close la deuxième réunion des Etats signataires du mémorandum d'accord concernant les mesures de conservation des tortues marines de la Côte Atlantique de l'Afrique.